

# Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école



DATE D'APPROBATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : 5 OCTOBRE 2022

<b>NOM DE L'ÉCOLE :</b> Mosaïque  <b>ÉCOLE :</b> <input checked="" type="checkbox"/> PRIMAIRE <input type="checkbox"/> SECONDAIRE  <b>DATE :</b> 19 mai 2022	<b>NOMBRE D'ÉLÈVES :</b>		<b>NOM DE LA DIRECTION :</b>
	298		Annick Caron, directrice
	<b>FILLES :</b>	<b>GARÇONS :</b>	<b>PERSONNE CHARGÉE DE COORDONNER L'ÉQUIPE DE TRAVAIL :</b>
	133	162	Sophie Asselin, psychoéducatrice

**OBJECTIF :** Ce plan a principalement pour objet de prévenir et de contrer toute forme d'intimidation et de violence à l'endroit d'un élève, d'un enseignant et de tout autre membre du personnel de l'école. Il s'inscrit comme moyen du projet éducatif 2019-2022 de l'orientation 2 : Bonifier l'expérience éducative au sein de nos établissements, à l'axe d'intervention 3 du PEVR : Assurer un milieu de vie bienveillant et sécuritaire. De plus, il répond aux obligations de la loi sur l'instruction publique à l'égard de l'intimidation et de la violence à l'école.

\*\*\* Le sondage a été effectué en mai 2021 auprès des élèves de la 3e année à la 6e année, pour un total de 102 élèves.

**NOTRE SITUATION :** Voici un portrait de la situation qui nous permet de prioriser nos actions

<p><b>NOS FORCES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 86 % sont d'accord pour dire qu'ils se sentent en sécurité à l'école</li> <li>• 97 % des élèves connaissent les règles concernant la violence</li> <li>• 92 % des élèves sont d'accord pour dire que les adultes interviennent lorsqu'il y a de la violence physique</li> <li>• 92 % des élèves ont le goût d'apprendre à cette école et aiment bien y venir</li> </ul>	<p><b>NOS PRIORITÉS D'ACTION :</b></p> <p>Diminuer la violence psychologique et physique dans la cour d'école et dans le gymnase</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En général, 50 % des élèves sont d'accord pour dire que la violence est un problème à l'école de la Mosaïque</li> <li>• Le maintien des moyens de prévention et la révision/application constante et cohérente des modalités d'encadrement des élèves permettront de diminuer le nombre de propos impolis qui sont portés envers 50 % des membres du personnel. Cette révision permettra aussi de faire baisser les statistiques suivantes : 35 % des élèves sont insultés ou traités de noms, 16 à 20 % des élèves sont bousculés, frappés et ont été mis à l'écart des autres élèves, 22 % des élèves se font parler dans le dos pour se faire exclure (subis seulement) et 25 % des élèves se sont déjà fait rejeter en raison d'une caractéristique personnelle.</li> <li>• Étant donné que 53 % des élèves ont vécu de la violence dans la cour d'école et que 43 % des élèves ont vécu de la violence dans le gymnase, nous choisissons de prioriser nos actions à ces endroits.</li> <li>• La collaboration avec les parents d'enfants ayant posé des gestes de violence sera renforcée et encouragée</li> </ul> <p>Développer l'établissement de relations positives chez les élèves et intervenir pour inclure les élèves rejetés par leurs pairs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• étant donné que 26 % des élèves ont la perception de ne pas entretenir de bons liens avec leurs pairs, nous instaurons « le banc de l'amitié » dans le 1<sup>er</sup> cycle, nous informerons le personnel scolaire des interventions à privilégier dans des contextes d'exclusion par les pairs et nous encouragerons les activités qui visent la collaboration entre les élèves</li> <li>• Nous continuerons d'intervenir auprès des élèves pour favoriser des échanges respectueux entre eux</li> </ul>
---	--

## Tableau de bord 2021- 2022

### Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire (plan de lutte)

*Orientation : Favoriser un climat sain et sécuritaire pour tous*

*Objectifs : D'ici juin 2023, augmenter à l'intérieur d'un an le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans l'école.*

Indicateurs et cibles	Moyens	Ressources	Suivi	Évaluation														
<p><i>Indicateur principal :</i></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <i>Les élèves de 3e à 6e année se percevant souvent ou toujours en sécurité à l'école</i> </div> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-bottom: 10px;"> <thead> <tr> <th style="width: 10%;">Situation de départ : Mai 2021</th> <th style="width: 15%;">Mai 2022</th> <th style="width: 15%;">Mai 2023</th> <th style="width: 15%;">Mai 2024</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">86 %</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Cible :</i> Plus grand que 86 %</p> <p><i>Autres indicateurs :</i></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <i>En cours d'année : Observations faites par le personnel scolaire, le nombre d'interventions dans Portail-Mosaïk et le nombre de manquements majeurs pour la violence et l'intimidation</i>   <i>En fin d'année : résultat du sondage sur les questions du SÉVEQ</i> </div>	Situation de départ : Mai 2021	Mai 2022	Mai 2023	Mai 2024	86 %				<p><b>1. Interventions universelles</b></p> <p><b>2. Interventions ciblées</b></p> <p><i>A. Pour les élèves n'ayant pas répondu aux interventions universelles:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration d'un plan d'intervention</li> <li>- Élaboration de modalités d'intervention</li> </ul> <p><i>B. Activités d'habiletés sociales en sous-groupe pour les élèves qui ont besoin d'un enseignement supplémentaire. Réf.: tableau suivant</i></p> <p><i>C. Révision, par tout le personnel, de la procédure d'intervention lorsqu'ils sont témoins de gestes de violence</i></p>	<p>1. Tout le personnel de l'école</p> <p>2.A. Enseignants, psychoéducatrice, T.E.S., direction</p> <p>2.B. Psychoéducatrice, T.E.S., policière-éducatrice</p> <p>2.C. Enseignants, éducateurs du service de garde, T.E.S.</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center; width: 10%;">h u m a i n e s</td> <td style="text-align: center; width: 10%;">m a t é r i e l l e s</td> <td style="text-align: center; width: 10%;">f i n a n c i è r e s</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">X</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	h u m a i n e s	m a t é r i e l l e s	f i n a n c i è r e s	X			<p><i>Rencontres périodiques de la psychoéducatrice, T.E.S. école et de la direction</i></p> <p style="text-align: right; margin-top: 100px;"><i>Mai 2022</i></p>
Situation de départ : Mai 2021	Mai 2022	Mai 2023	Mai 2024															
86 %																		
h u m a i n e s	m a t é r i e l l e s	f i n a n c i è r e s																
X																		
	<p><b>Cueillettes des données</b></p> <p>- Observations faites par le personnel scolaire - Comptabilisation des interventions dans Portail-Mosaïk - Comptabilisation des manquements majeurs - Demander aux élèves de 3e à 6e année de répondre aux questions du SÉVEQ</p>	<p>Psychoéducatrice, T.E.S.</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">X</td> </tr> </table>	X														
X																		

**NOS MOYENS DE PRÉVENTION :**

<b>Moyens</b>	<b>Clientèle ciblée</b>	<b>Responsables</b>				
		<b>T.E.S.</b>	<b>Psychoéducatrice</b>	<b>Policière-éducatrice</b>	<b>Enseignants</b>	<b>Direction</b>
<b>Rendre la cour d'école et les gymnases plus sécuritaires et amusants</b>						
<i>Respecter les zones dans la cour d'école</i>	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année				X	
<i>Récréations supervisées par les T.E.S.</i>	Tous les élèves	X	X			
<i>Maintenir le nombre de surveillants actifs et attentifs aux conflits dans la cour d'école</i>	Tous les élèves					X
<i>Enseignants sortent avant les élèves</i>	Préscolaire				X	
<i>Revoir le mandat du programme de Vigi lorsque les élèves sont exclus de la récréation</i>	Tous les élèves (surtout au 1 <sup>er</sup> cycle)	X				X
<b>Prévention en résolution de conflits</b> <i>3<sup>e</sup> cycle : En éducation physique, donner un moment avant de quitter pour régler les conflits; Meilleur encadrement dans les transitions et surveillance des élèves; Discussion avec les personnes concernées par la direction;</i> <i>Préscolaire : Éducatrices règle les problèmes aux récrés et le midi au lieu de référer les élèves aux T.E.S.</i>	3 <sup>e</sup> cycle et préscolaire	Éducatrices au SDG			X	X
<b>Ajouter des jeux</b> <i>Préscolaire : cuisinette intégrée au module, ballon poire</i> <i>3<sup>e</sup> cycle : balançoires, module de jeux,</i> <i>Constellations : cabanon (jouets au commun), tables de pique-nique, ombre,</i> <i>Pour tous : jeux peints sur l'asphalte comme serpents échelles, marelle, 4 coins) et bonifier les bacs de jeux</i>	Tous les élèves					X

<b>Moyens</b>	<b>Clientèle ciblée</b>	<b>Responsables</b>				
		<i>T.E.S.</i>	<i>Psychoéducatrice</i>	<i>Policière-éducatrice</i>	<i>Enseignants</i>	<i>Direction</i>
<b>Développer les amitiés chez les élèves et intervenir pour inclure les élèves rejetés par leurs pairs</b>						
<b>Plate-Forme MOOZOOM</b>	1 <sup>ère</sup> à 6 <sup>e</sup> année Ciblé selon les besoins		X		X	
<b>Instaurer un système d'entraide par les pairs (p. ex.: pairs aidants, médiateurs, tutorat/élèves)</b>	3 <sup>e</sup> cycle	?			?	
<b>Banc de l'amitié</b>	1 <sup>er</sup> cycle		X			X
<b>Élèves du 3e cycle qui animent les élèves du 1er cycle lors des récréations et qui sortent les bacs de jeux (L'Escouade)</b>	3 <sup>e</sup> cycle et 1 <sup>er</sup> cycle	X				
<b>Atelier sur le cyber intimidation</b>	4 <sup>e</sup> année			X		
<b>Ateliers sur les habiletés sociales</b>	Constellations					
<b>Ateliers de prévention sur différents thèmes réalisés en classe</b> (rapportage, intimidation, affirmation de soi, résolution de conflits, utilisation de techniques d'impact ou faire la lecture de livre jeunesse pour développer l'acceptation aux différences, favoriser la collaboration entre les élèves ou toute autre difficulté vécue par le groupe)	Tous les élèves		X		X	
<b>Possibilité d'animer des ateliers en sous-groupe sur différents thèmes</b> : Programme Multi-Propulsion (volet 1, 2 et 3), développement de l'estime de soi, gestion de l'anxiété, développement de l'affirmation de soi, la gestion des émotions, la gestion du stress, le développement des habiletés sociales ...	Élèves ciblés	X	X			
<b>Groupes d'habiletés sociales ou suivis individuels</b>	Élèves présentant des difficultés comportementales	X	X			
<b>Réviser le système d'encadrement et l'appliquer de façon immédiate, cohérente et constante (inclure une gradation de conséquences);</b> <b>Revoir la façon de présenter le code de vie dans l'agenda;</b> <b>Retour sur les règles de conduite de l'école et les critères d'intimidation vs un conflit ou de la violence (PowerPoint)</b>	Tous les élèves		X		X	
<b>Programme « Gang de Choix »</b>	5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année		X			

<i>Programme « Ne sois pas hors la loi! »</i>	6 <sup>e</sup> année			X		
<i>Ateliers passage primaire-secondaire</i>	6 <sup>e</sup> année		X			
<i>Protocole d'intimidation</i>	Tous les élèves	X	X		Comité	

<b>Moyens</b>	<b>Clientèle ciblée</b>	<b>Responsables</b>				
		<i>T.E.S.</i>	<i>Psychoéducatrice</i>	<i>Policière-éducatrice</i>	<i>Enseignants</i>	<i>Direction</i>
<i>Développer les compétences du personnel pour intervenir en situation de crise et en résolution de conflits entre élèves</i>						
<i>Création d'outils qui seraient utilisés par toute l'école par la psychoéducatrice pour faciliter les interventions des enseignantes, des T.E.S. et des éducatrices en service de garde (p. ex.: banque de conséquences logiques associées aux comportements problématiques, boîte de dénonciation de la violence, affiches)</i>	1 <sup>ère</sup> à 6 <sup>e</sup> année		X			
<i>Former les enseignants et les membres du service de garde sur les meilleures interventions en situation de violence (précisément : exclusion par les pairs et interventions lors d'échanges irrespectueux)</i>	Membres du personnel		X			
<i>Réviser le système d'encadrement et l'appliquer de façon immédiate, cohérente et constante (inclure une gradation de conséquences) et revoir la façon de présenter le code de vie dans l'agenda</i>	Toute l'école		X			X
<i>Améliorer la communication classe et SDG</i>	1 <sup>er</sup> cycle				Enseignants et éducateurs SDG	

<b>Moyens</b>	<b>Clientèle ciblée</b>	<b>Responsables</b>				
		<i>T.E.S.</i>	<i>Psychoéducatrice</i>	<i>Policière-éducatrice</i>	<i>Enseignants</i>	<i>Direction</i>
<i>Impliquer davantage les élèves dans les décisions et la vie de l'école</i>						
<i>Sondage aux enfants pour savoir quels nouveaux jeux ils aimeraient que l'école se procure</i>	1 <sup>ère</sup> à 6 <sup>e</sup> année				X	X
<i>Conseils de coopération afin d'impliquer les élèves dans les activités de l'école</i>	Tous les élèves incluant en Constellations				Comité	X

## **VOICI LES MOYENS QUE NOUS PRENONS POUR TRAVAILLER EN ÉQUIPE AVEC LES PARENTS :**

- *Formulaires de plainte et de signalement disponible sur le site internet*
- *Diffusion du plan de lutte disponible sur le site internet.*

### **De plus, nous avons un protocole d'intervention sur l'intimidation et la violence.**

#### **Dans le protocole, nous retrouvons :**

- Quoi faire pour signaler ou pour formuler une plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence.
- Les actions à prendre lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté.
- La confidentialité des signalements ou plaintes.
- Le soutien offert à la victime, l'auteur ou témoin d'un acte.
- Les sanctions disciplinaires qui pourraient s'appliquer au regard des actes d'intimidation ou de violence selon la gravité ou le caractère répétitif de ces actes.
- Le suivi accordé suite à un signalement ou à une plainte.
- Les rôles de chacun pour lutter contre l'intimidation et la violence.
- Les engagements et les démarches de la direction auprès des élèves victimes ou auteurs ainsi qu'à leurs parents.

### **Dans notre école, nous avons également des règles de conduite. Ces dernières se retrouvent dans notre code de vie (en annexe) et prévoient les éléments suivants :**

- Les attitudes et le comportement devant être adoptés en toute circonstance par l'élève.
- Les gestes et les échanges proscrits en tout temps, quel que soit le moyen utilisé (y compris ceux ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire).
- Les sanctions disciplinaires applicables selon la gravité ou le caractère répétitif de l'acte répréhensible.

### **Rappelons que le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence.**

#### **Autres renseignements :**

- Le comité pour contrer l'intimidation et la violence est composé des membres suivants : direction, direction adjointe, psychoéducatrice, TES école et un enseignant.
- Les rôles et fonctions du comité sont : de revoir le plan de lutte annuellement, de procéder à une enquête lorsqu'un signalement ou une plainte est rapporté (TES et/ou psychoéducatrice), d'apporter un soutien aux victimes et aux témoins, d'outiller les agresseurs, d'appliquer le protocole d'intimidation et de donner des sanctions aux agresseurs.
- Nous encourageons les parents à dénoncer tout geste d'intimidation en remplissant les documents suivants : le formulaire de signalement ou le formulaire de plainte, disponibles sur le site internet de l'école.
- Nous informons les parents de la procédure à suivre lors de situation d'intimidation à travers l'agenda et le site internet.
- Pour les nouveaux employés, une rencontre est organisée par la direction pour les informer des procédures et des actions mises en place à notre école.
- Tous les rapports de manquements majeurs et les rapports effectués lors d'une situation d'intimidation sont compilés et recueillis dans un cartable au bureau de la psychoéducatrice. Elle en fait des statistiques mensuelles.